



DEMANDE DE TRANSFERT DE CONTRAT D'ABONNEMENT

(A retourner daté et signé à : SEBVF 13, Rue du Moulin 57380 FAULQUEMONT
Tél : 03.87.29.30.31 – Mél : contact@sebv.com – Site : www.sebv.com)

Afin que nous puissions traiter votre demande, merci de bien vouloir compléter ce formulaire
en **LETTRES MAJUSCULES** et de nous indiquer les informations suivantes :

A. PROPRIÉTÉ CONCERNÉE PAR LA DEMANDE

N° et Rue : Appartement n° :

Code postal : Commune :

Contrat n° : Compteur n° :

B. TITULAIRE ACTUEL DE L'ABONNEMENT (ABONNÉ SORTANT)

Mme M. Autre, à préciser :

NOM : Prénom :

Vous êtes propriétaire locataire Nombre de personnes :

Nouvelle adresse :

N° et Rue : Code postal :

Commune : Téléphone fixe :

Téléphone mobile : Adresse mél :

C. NOUVEAU TITULAIRE DE L'ABONNEMENT (ABONNÉ ENTRANT)

L'abonnement est transféré à compter du :

Mme M. Autre, à préciser :
Activité (si société) :

NOM : Prénom : Date de naissance :

NOM : Prénom : Date de naissance :

Téléphone mobile : Adresse mél :

Nombre de personnes : N° SIRET (pour sociétés ou organismes publics) :

Nouveau propriétaire Nouveau locataire Reprise de l'abonnement par
le propriétaire en l'absence de locataire

Adresse précédente :

N° et Rue : Code postal :

Commune : Téléphone fixe :

Si vous êtes locataire, merci de préciser les coordonnées du propriétaire ou du syndic :

NOM : Prénom :

N° et Rue : Code postal :

Commune : Téléphone fixe :

Téléphone mobile : Adresse mél :

D. NOUVELLES CARACTÉRISTIQUES DE L'ABONNEMENT

Le raccordement dessert :

- Une habitation Une activité professionnelle Un compteur à usage agricole sans rejet vers le réseau d'assainissement
- Autres : précisez

E. RELEVÉ DU COMPTEUR D'EAU

L'index(*) du compteur d'eau relevé contradictoirement à la date du transfert d'abonnement est de :

(*) *uniquement les chiffres noirs*

	M3
--	----

NB : En cas d'absence de transfert d'abonnement, ou si la demande de transfert est incomplète, l'ancien titulaire de l'abonnement restera redevable de la part fixe et le cas échéant des consommations.

Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux relatifs aux services déjà fournis.

L'usager qui souhaite exercer son droit de rétractation alors que l'exécution du contrat a commencé, à sa demande expresse, sera tenu au paiement des montants correspondants au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter.

Nous attirons l'attention des abonnés sur la nécessité d'une consommation sobre et respectueuse de l'environnement.

Tout document papier est disponible à la demande, sur simple demande écrite ou par courriel à contact@sebvf.com.

A compter du 01/01/2014, le SEBVF a conventionné avec la Médiation de l'Eau (BP 40463 – 75366 PARIS CEDEX 08 – www.mediation-eau.fr), dont il convient de saisir les services en cas de différend avec le SEBVF en vertu du décret n° 2015-1382 du 30.10.2015, à l'exception de ceux afférents aux prix de l'eau.

Le nouvel abonné reconnaît avoir pris connaissance du Règlement du Service de Distribution d'Eau potable du SEBVF et des tarifs en vigueur du prix de l'eau y compris l'abonnement figurant sur le site www.sebvf.com et que ces derniers sont susceptibles d'être modifiés à tout moment par le Comité Syndical.

Renseignements certifiés exacts,

Le :
à :
Signature de l'abonné sortant :

Le :
à :
Signature de l'abonné entrant (ou propriétaire) :

Ce document ne sera traité qu'à partir du moment où toutes les rubriques auront été complétées, datées et signées.